

# Débat mouvant

« ***Il faut être neutre pour organiser une démarche participative*** »

**D'accord ? Ou pas d'accord ?**

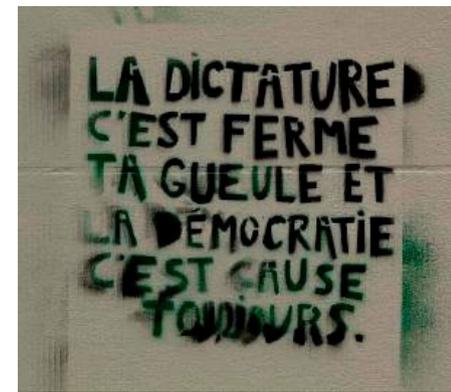
*Cette question initiale est volontairement clivante. L'idée est d'avancer des arguments pour ou contre (afin de **dégager les enjeux d'une démarche participative**).*

# De nouvelles exigences démocratiques

- 1. Une diversité d'enjeux**
- 2. La notion d'intérêt général en crise**
- 3. La participation : nouvel impératif de l'action publique ?**



# 1. Une diversité d'enjeux



- **L'enjeu politique** : la critique de la démocratie représentative, refonder le lien entre la sphère du politique et la société civile. Démocratiser la politique, changer la donne en terme d'égalité politique
- **L'enjeu managérial ou gestionnaire** : viser une plus grande efficacité de l'administration, des processus décisionnels et prévenir les conflits potentiels (obtenir de « meilleures décisions »)
- **L'enjeu social** : Transformation des rapports sociaux à travers la participation => enjeu de cohésion sociale et d'*empowerment*
- **L'enjeu écologique** : approche intégrée impliquant la participation de tous les acteurs incontournable pour faire face aux défis environnementaux
- **L'enjeu économique** : le développement implique la mobilisation en partenariat de tous les acteurs.

## 2. La notion d'intérêt général en crise (enjeu politique)

### Sens et origine de la notion

- Remplace la notion de « bien commun » du Moyen Age
  - => processus d'affirmation des États-nations en Europe (XVI-XVIII)
    - Bodin (XVI): État souverain, cohésion du corps social => *France*
    - Hobbes (XVII): Omnipotence du souverain
    - Par contre Locke (XVII): bases du libéralisme. Part individuelle de la souveraineté inaliénable => *Angleterre*
- **Conception française** : intérêt général substantiel, au-dessus de tout intérêt particulier
- **Conception anglo-saxonne** : somme consensuelle des intérêts particuliers, compromis. La société civile préexiste à l'État

## 2. La notion d'intérêt général en crise

### Les facteurs de remise en cause de l'intérêt général « à la française »

- Crise de confiance envers les décideurs
- Dans la société civile, certains ont plus de pouvoir que d'autres (pouvoir économique, capital social..)
- L'université a fait son travail, le savoir n'est plus monopolisé par une « technocratie »(ex : Remise en cause des réalisations de l'Etat-providence dans l'après-guerre), le savoir et les points de vue sont subjectifs (pluriel et non universel)
- Désaffection à l'égard des idéaux collectifs (NIMBY)
- L'intégration européenne, la décentralisation

**=> On glisse vers une conception anglo-saxonne de compromis, de formulation de projets communs**

# 3. La participation : nouvel impératif de l'action publique ?

**La participation est au coeur du développement durable :**

**La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement réunie à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992 mentionne dans le principe 10 de la déclaration finale :**

« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la **participation de tous les citoyens concernés**, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de **participer aux processus de prise de décision**. Les Etats doivent **faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public** en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré. »

# 3. La participation : nouvel impératif de l'action publique ?

- Directive du 14 mai 1976 relative à l'**information du public** et à l'organisation des **enquêtes publiques**.
- Loi Bouchardeau du 12 juillet 1983 relative à la **démocratisation des enquêtes publiques** et à la protection de l'environnement.
- Loi du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre des principes d'aménagement sur la **concertation préalable aux opérations d'aménagement**.
- Directive européenne 90/313/EEC du 7 juin 1990 concernant la **liberté d'accès à l'information** en matière d'environnement.
- Loi Barnier du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, créant la **Commission Nationale de Débat Public** (CNDP).
- Convention d'Aarhus du 25 juin 1998 relative au renforcement de la démocratie dans le domaine de l'environnement qui vise à une **participation accrue des citoyens dans les processus de décision**.
- Loi du 25 juin 1999 dite " loi Voynet " instaurant les **conseils de développement** pour les agglomérations et les Pays.
- Loi SRU du 13 décembre 2000 qui généralise l'obligation d'organiser une **concertation** avant toute élaboration ou révision d'un SCOT ou d'un PLU.
- Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui crée les **conseils de quartiers**, élargit le champ du débat public et renforce la CNDP.
- Lois Grenelle 1 et 2 qui établisse le principe de la **gouvernance à 5** et **renforce la concertation du public** en amont des projets publics et privés et des textes réglementaires nationaux.

# 3. La participation : nouvel impératif de l'action publique ?

## **Limites et effets pervers :**

- Renforcement des inégalités (une mobilisation faible et peu représentative)
- Problème de l'échelle adéquate
- Risque d'instrumentalisation (par les organisateurs ou par les participants)
- Risque de déresponsabilisation totale des institutions publiques
- Décisions relevant d'intérêts particuliers

## ***La démocratie : une expérimentation perpétuelle***

**=> Commencer par se poser les bonnes questions (et être transparent sur ses réponses) :**

# Pourquoi associer la population dans un projet d'écoquartier ?

## **1. Faciliter l'appropriation**

Sensibiliser

## **2. Aider à la prise de décision**

Mieux connaître les pratiques/comportements et leurs logiques

Identifier des besoins et des attentes futures

Tester l'acceptabilité de certaines mesures

## **3. Gérer des conflits**

## **4. Créer du lien social**

## **5. Enrichir/démocratiser l'action publique**

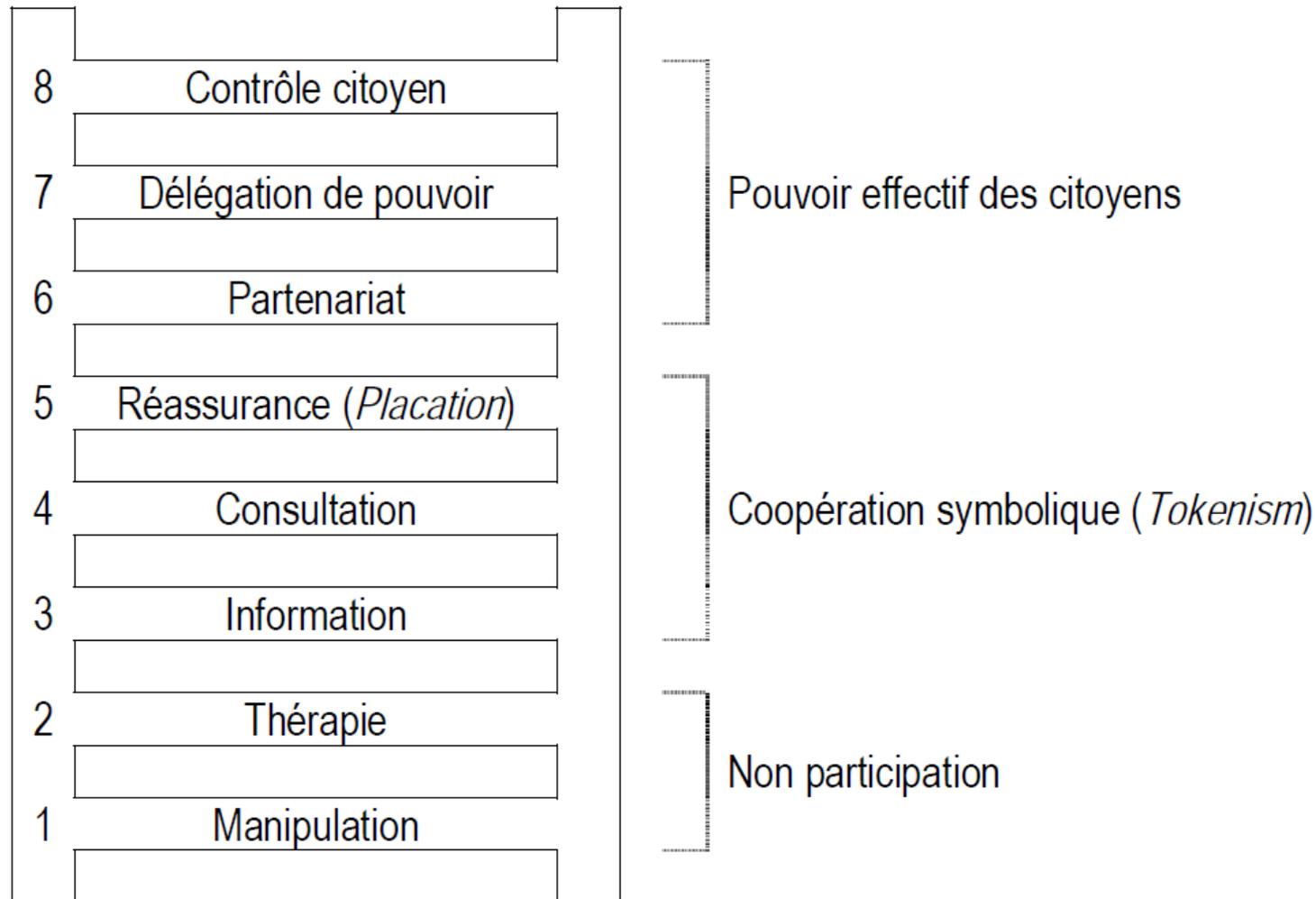
Faire émerger localement des idées nouvelles

Favoriser le débat en donnant la parole à des personnes qui ne la prennent pas habituellement

## **6. Partager les responsabilités**

Reconnaître et encourager les initiatives citoyennes/ de la société civile

# A quel degré associer la population ?



Échelle de la participation développée  
par Sherry R. ARNSTEIN, 1969

# Témoignages

# Choisir une démarche participative

Choisir un dispositif en fonction de ses objectifs (Pour quoi ? Et quand?)

Exemples :

	1. Sensibilisation Appropriation	2. Aide à la décision		3. Gestion Conflit	4. Lien Social	5. Démocratisation Débat Idées nouvelles	6. Partage responsabilité
		Connaissance des pratiques	Besoin / Tester acceptabilité				
Enquête	+	+++	++	+		+	
Réunion publique	++		+	+	+		
Atelier participatif	++	++	+	++	+++	+	++
Budget participatif	+++		+++	+	++	+++	++
Coformation Qualification mutuelle	++	++		+++	++	+	+
Démarches de coresponsabilité : SPIRAL	+			+	+++	+++	+++

Aval  
d'un  
projet



Amont  
d'un  
projet

# Animer une démarche participative

Définir le niveau de participation pour chaque temps de travail, afin d'employer des outils d'animation pertinents :

<b>Objectifs</b>	<b>Animation permettant :</b>
• Information	Pas d'animation participative, mais outils de communication
• Consultation	• L'expression
• Concertation	• L'analyse collective
• Codécision	• La délibération

# Animer une démarche participative

## Exemple d'outils :

### Groupe d'interview mutuel (GIM)

1. En petit groupe on part d'une anecdote (exemple : « *décrivez un quartier que vous aimez beaucoup ou que vous n'aimez pas* ») puis les autres personnes questionnent la personne pour essayer de comprendre la situation, puis le petit groupe synthétise son analyse (ex : les leviers, les freins, les contradictions, l'idéal) sur une grande feuille les apprentissages vis à vis de la question (« *qu'est ce qui fait qu'on aime un quartier ou pas* » dans ce cas)

=> très pratique pour faire démarrer le travail lors d'un groupe important, casse la hiérarchie des savoirs

2. Faire une foire de restitution (pour éviter une restitution en plénière et donner + de liberté des participants

3. Les animateurs/organisateur repartent avec les rendus de chaque groupe.

# Animer une démarche participative

## Débat clivant/mouvant :

Exemple : « *Les éco-quartiers ce n'est que pour les bobos* »

=> Mettre les pieds dans le plat, possibilité de le faire en jeu de rôle, voir l'état des positions sur un problème, dévoiler les conflits/les contradictions.

Possibilité de continuer le débat en petit groupe avec une réflexion sur « dans l'idéal »/ « les propositions » (une fois que le problème a bien été posé) => Outil **Gros débat**

# Animer une démarche participative

## Les bases de l'animation :

- ✓ Gestion parfaite du temps
- ✓ Clarifier les objectifs
- ✓ Utiliser plusieurs plusieurs « contraintes libératrices » pour susciter la participation (différentes tailles de groupe, « je prends/je laisse », registres de parole variés, différents types d'expressions, varier le rythme et l'espace..)  
Exemple : Présentations en début de réunion, éviter le tour de table avec statuts et arriver à briser la glace (outils comme Carte, Axe, Anecdote..)
- ✓ Prise de risque de l'animateur (privilégier le besoin des participants et pas celui seulement des organisateurs, réajustement en permanence)
- ✓ Convivialité

# En conclusion

## Quelles recommandations ?

- Importance de définir les **objectifs** (pour quoi faire participer et du coup à quel degré?) et de **trouver des dispositifs et une animation** (accorder la forme avec le fond) **pertinentes**
- **Articuler la concertation à la démarche de projet** : en termes de timing (dates des COPIL), de lien avec la MOE, de lien avec les études de faisabilité
- Pas de solutions clés en mains : **créativité, réactivité et souplesse** sont les ingrédients d'une démarche participative réussie
- Des points de **vigilance pour éviter les désillusions**
  - **Clarté des règles du jeu** (définir le degré de participation souhaité à chaque temps du projet + cadrer les invariants au sein du projet)
  - Nécessité de **restitution et d'impact** visible de la participation
  - Garantir la **transparence** pour éviter la défiance, notamment dans la constitution du COPIL
- Des **moyens à la hauteur des ambitions** : Une démarche exigeante en matière de mobilisation (ressources humaines) et d'animation. Coût entre 900 et 70 000 euros (en fonction de l'implication des services et élus et de l'ambition)

# Ressources pour aller plus loin

- Des professionnels de la participation
- Institut de la Concertation

<http://institutdelaconcertation.org/DocumentsS>

## - De nombreux outils en ligne quelques exemples :

- Démocratie participative : guide des outils pour agir :  
<http://think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir>
- Catalogue des outils et techniques d'animation participative :  
[http://www.reseaurural.fr/files/contenus/4870/catalogue\\_\\_outils\\_techniques\\_danimation-\\_hazgui\\_sow\\_mars\\_2011.pdf](http://www.reseaurural.fr/files/contenus/4870/catalogue__outils_techniques_danimation-_hazgui_sow_mars_2011.pdf)
- « Travailler en réseau, usages et outils » : <http://outils-reseaux.org/>
- CPIE Rhône Alpes « démarches participatives et dialogue territorial » :  
<http://www.urcpierhonealpes.fr/espace-documentation/Ressources-p%C3%A9dagogiques-Osons-agir/d%C3%A9marches-participatives-et-dialogue-territorial/>



# POUR DÉCIDER

## Débat-pétale

Durée : 30 m<sup>n</sup> minimum par décision, nombre : illimité, aménagement : tables de 6 disposées en cercle, chaque table étant une pétale de la fleur.

Désir : prendre une décision à un grand nombre (plus de vingt) en permettant à chacun d'émettre ses objections et d'améliorer la proposition initiale.

Préparation : noter clairement les propositions à arbitrer en autant d'exemplaires qu'il y aura de tables.

Animation : Donner à chaque table la proposition écrite. Les participants ont alors 10 m<sup>n</sup> pour déterminer les zones d'accords et de désaccords avec la proposition initiale, et déterminer si possible les aménagements à faire pour rendre cette proposition acceptable par tous les membres du groupe. Chaque pétale n'est pas obligée d'arriver à un accord en son sein. Il s'agit ensuite de nommer un représentant de ce groupe. Les représentants vont alors occuper les chaises en bout de table, dans l'intérieur.

S'ensuit alors une phase de 10 m<sup>n</sup> où c'est le cœur de la fleur (les représentants) qui a la parole. Les autres sont réduits au silence mais peuvent noter leurs réactions et propositions. Les représentants doivent parvenir à un accord ou, le cas échéant, exprimer clairement les désaccords et les marges de manœuvre. Alors le débat retourne dans les pétales pour une nouvelle séquence de 10 m<sup>n</sup>. En assistant au

## LE PAVÉ

Agendas

Qui sommes-nous ?

Vous souhaitez :

Documentation

Contact

Conférences gesticulées

Outils et Méthodes

Pour s'écouter

Pour discuter

Pour décider

Petite histoire - grande Histoire

Enquêtes sensibles

Porteur de paroles

Entraînement mental

Déformation continue 2014-2015

Productions coopératives

# Ressources pour aller plus loin

## ***Se former:***

Ex: <http://www.scoplorage.org/>

### SUSCITER LA PARTICIPATION

« Les gens ne veulent plus s'engager ». Faut-il s'en étonner, lorsque nous définissons les résultats d'une action avant qu'elle ne soit commencée, lorsqu'une assemblée générale d'association est organisée comme une messe, ou lorsqu'un débat est monopolisé par des experts ?

L'orage propose cette formation pour renverser la relation entretenue normalement avec le « public » – adhérent-es, jeunes, habitant-es, usagers, élèves, collègues. Cette formation remet en cause la méthodologie de projet et propose d'autres manières de faire, puis travaille sur des cas concrets proposés par les participant-es et invente collectivement des méthodes d'intervention.

### PRATIQUER LA DÉMOCRATIE

Alors même que la question économique est régulièrement interrogée quand elle se confronte à des problématiques morales ou politiques, la question démocratique n'est plus posée que comme injonction procédurale sans que jamais ne soit remis en cause ni son sens ni les modalités pour l'atteindre. Ce stage sera l'occasion de réfléchir sur le sens de la démocratie dans les projets collectifs, dans le milieu professionnel. Il permettra aux participant-es d'échanger, d'évaluer et d'expérimenter les différentes manières de prendre des décisions dans un cadre collectif mais aussi d'aborder des questions afférentes à la vie de tout groupe. Nous proposons ce stage pour s'interroger sur toutes ces formes nommées démocratiques, pour choisir celle qu'il nous faut en conscience et permettre de donner une forme claire à la participation citoyenne ou associative.



- PRÉSENTATION
- CONSULTATION**
- AUTEURS
- ÉDITEURS

### MODE D'EMPLOI

Pour consulter le Dictionnaire, il suffit de cliquer sur la famille qui vous intéresse. Pour chaque mot vous trouverez indiqué le ou les auteurs et leur appartenance institutionnelle, les mots proches en termes d'usage et les mots proches en termes de concept. +

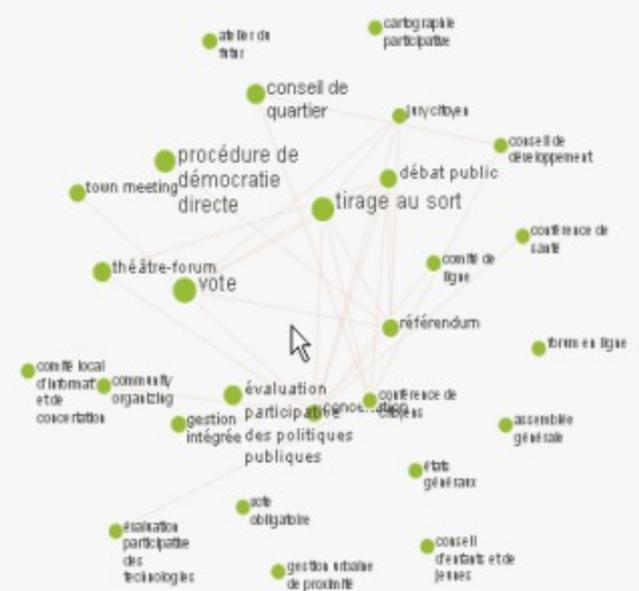
LES FAMILLES	Acteurs	Notions
Théories	Dispositifs	Termes en opposition

Consultez la liste des mots

## Dispositifs

### ENTRÉES DE LA FAMILLE

assemblée générale | atelier du futur | cartographie participative | comité de ligne | comité local d'information et de concertation | community organizing | concertation | conférence de citoyens | conférence de santé | conseil d'enfants et de jeunes | conseil de développement | conseil de quartier | débat public | états généraux | évaluation participative des politiques publiques | évaluation participative des technologies | forum en ligne | gestion



- 
- 
- 
- 
- 
-

# Merci de votre participation

## *Contacts Cerema :*

helene.balazard@cerema.fr

noemie.simand@cerema.fr

anne.misseri@cerema.fr